

« Pour lutter efficacement, luttons collectivement !

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) vit et se reproduit dans nos jardins et sur nos balcons.

A défaut de pouvoir les éradiquer, nous allons devoir apprendre à vivre avec lui en limitant au maximum sa population.

Pourquoi lutter ?

Le moustique tigre représente :

- **un enjeu de qualité de vie** : un moustique très agressif, qui pique en journée, ce qui peut rendre certains espaces extérieurs difficilement utilisables ;
- **un enjeu sanitaire** : en comparaison avec d'autres espèces, ce moustique est capable de transmettre des virus tels que ceux responsables de la dengue, du chikungunya et du zika : on parle d'arboviroses.

Quel constat ?

1. Ses points forts :

- **Sa capacité à se multiplier**

1 couple de moustique tigre peut à lui seul donner naissance à des centaines de moustiques dans les semaines à venir ;

- **Sa capacité d'adaptation**

Ses œufs résistent au froid et à la sécheresse durant plusieurs mois, et le moustique tigre adulte peut développer une résistance aux traitements insecticides.

2. Ses points faibles :

- Son **attrait pour les eaux stagnantes** indispensables pour l'éclosion des œufs et la survie des larves ;
- Sa **distance de vol de 150 m maximum** autour de son lieu de naissance : les moustiques tigre identifiés à votre domicile sont, soit nés dans votre jardin ou balcon, soit dans ceux de vos voisins les plus proches.

3. Ses zones de pontes (appelées gîtes larvaires) favorites

- **80 % des gîtes larvaires se situent sur les espaces privés**

*Si la collectivité n'a pas accès aux domaines privés, elle peut relayer à ses administrés les bons gestes déjà appliqués sur l'espace public. Pour diminuer significativement la présence et donc les nuisances des moustiques tigre, **il faut lutter collectivement à l'échelle d'un quartier et plus largement de la commune !***

Objectif : agir sur ses points faibles en menant des actions coordonnées à l'échelle locale



Comment lutter efficacement ?

Il faut :

- **S'éduquer** pour comprendre **où, quand et comment** appliquer les bons gestes ;
- **Agir** à l'échelle de son logement ;
- **Relayer** l'information dans son entourage et devenir ainsi un acteur engagé dans la lutte ;
- **Signaler** la présence des moustiques pour donner des indicateurs aux autorités sanitaires et agir préventivement contre les risques de transmission de maladies.

L'application Zzzapp, soutenue et financée durant toute l'année 2026 pour les Yvelinois, par l'ARS des Yvelines, vous accompagne dans cette lutte.

Zzzapp : bien plus qu'une application, un compagnon du quotidien !

L'enjeu est de donner à chaque citoyen le pouvoir d'agir sur son propre environnement de manière précise et efficace, afin que chaque effort fourni contribue réellement à faire baisser la nuisance des moustiques. Si vous identifiez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité. Zzzapp accompagne chaque foyer dans la création d'une routine simple, avec des rappels pour agir au bon moment et sécuriser son domicile (jardins, balcons, etc.) en quelques minutes par semaine.

Avec l'application, devenir un expert est à la portée de tous. L'utilisateur n'est plus seul face à la nuisance. Il peut visualiser la mobilisation globale de son quartier et participer à des challenges collectifs. Cette approche solidaire renforce l'impact de chaque geste : **plus le nombre d'utilisateurs actifs est élevé dans une zone, plus la zone protégée s'étend**. En téléchargeant Zzzapp dès ce mois de mai, chaque habitant devient un acteur essentiel de la protection de son cadre de vie tout en préservant celui de ses voisins.

La municipalité encourage donc toutes celles et ceux qui n'ont pas encore franchi le pas à télécharger l'application pour commencer à agir et à faire de leur quartier une zone protégée. Rejoignez le mouvement : activez vos notifications pour recevoir vos rappels de routine et ne rien manquer des challenges de votre quartier.

Pour en savoir plus ...

Retrouvez Zzzapp sur <https://zzzapp.fr/>, et tous les [conseils pour se protéger du moustique tigre](#) et [agir contre sa prolifération](#) sur le site de l'ARS : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france> »